

Les acteurs: Robert Schuman et Jean Monnet

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/les_acteurs_robert_schuman_et_jean_monnet-fr-e708ce33-07ad-4cfo-be1f-e409377d484d.html

Date de dernière mise à jour: 10/08/2016



Les acteurs : Robert Schuman et Jean Monnet

Robert Schuman est né le 29 juin 1886 à Clausen, une commune rattachée à ville de Luxembourg, d'un père lorrain, Jean-Pierre Schuman, originaire du village mosellan d'Évrange. Son père s'était installé au Luxembourg pour se soustraire à l'annexion de la Lorraine au Reich allemand, suite à la défaite française de 1870, et sa mère Eugénie est, elle, originaire de Bettembourg au Luxembourg.

Il meurt le 4 septembre 1963 à Scy-Chazelles dans le département de la Moselle (France).

Robert Schuman est connu pour sa riche carrière politique qui démarre dès 1919 lorsqu'il est élu député de Moselle.

En France, il va occuper tour à tour les fonctions suivantes:

- Ministre des Finances de juin 1946 à novembre 1947;
- Président du Conseil de novembre 1947 à juillet 1948;
- **Ministre des Affaires étrangères** de juillet 1948 à janvier 1953 (fonction qu'il occupe lors de la déclaration du 9 mai 1950);
- Ministre de la Justice en 1955.

Il sera également le premier président de l'Assemblée parlementaire européenne de 1958 à 1960.

Il reste surtout connu pour la déclaration qu'il prononce le 9 mai 1950, considérée comme l'acte fondateur de la construction européenne. Elle a été rédigée à partir d'un projet élaboré par **Jean Monnet** (haut fonctionnaire - commissaire général au plan de modernisation et d'équipement de la France) qui va trouver en Robert Schuman, le ministre français des Affaires étrangères, l'homme prêt à porter son projet et à lui donner une assise politique.

- **Photo : Bernard Clappier, Robert Schuman et Jean Monnet (Houjarray, 1950)**

Robert Schuman va finalement endosser la responsabilité politique d'un projet préparé par Jean Monnet, dans un contexte tendu entre la France et la RFA autour des questions de la Ruhr et de la Sarre, et cela tout juste cinq ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il va proposer de placer, sous une Haute Autorité commune, la production et le marché du charbon et de l'acier entre la France et la République fédérale d'Allemagne, dans une organisation ouverte aux autres pays.

La gestion communautaire de l'industrie lourde, alors secteur clé de l'économie et base de l'industrie d'armement, doit rendre impossible toute guerre entre les pays de l'Europe occidentale.

- **Premier projet de la déclaration Schuman (17 avril 1950)**
- **Neuvième et dernier projet de la déclaration Schuman (6 mai 1950)**

Robert Schuman, l'homme de la situation?

Robert Schuman est considéré comme l'homme de la réconciliation franco-allemande:

- C'est un homme des frontières par sa double culture qu'il acquiert du fait des changements de frontières. Il est né au Luxembourg en 1886, de nationalité allemande (son père mosellan ayant fui sa province annexée au Reich allemand suite à la défaite française de 1870).

Schuman devient Français en 1918 à l'âge de 32 ans lorsque l'Alsace et la Lorraine mosellane rentrent dans le giron de la France.

Ses référents mentaux et culturels empruntent tant à la France qu'à l'Allemagne. Il a étudié le droit dans les universités allemandes de Bonn, Munich, Berlin et Strasbourg où il soutient sa thèse de droit rédigée en allemand.

- L'expérience de la Seconde Guerre mondiale a également nourri l'engagement européen de Robert Schuman. Premier parlementaire français à être arrêté par la Gestapo le 14 septembre 1940 à Metz, placé en résidence surveillée à Neustadt dans le Palatinat en avril 1941, il s'évade en août 1942 et vit dans la clandestinité jusqu'à la libération.